

re, et interrogé ensuite par M. le juge d'instruction Robinet.

Le magistrat apprit que la victime avait depuis 13 mois des relations avec la femme Jackowski. Wotak était ivre dans la soirée de Noël et son attitude a vraisemblablement suscité le pensionnaire des époux Jackowski.

Plaskowska a été écrasé à la prison de Caen sous l'inculpation de meurtre.

Une femme tire deux coups de fusil sur son mari à Fenain

Les gendarmes de Somain cessaient en même temps à Donnat, une femme au visage tuméfié qui venait de tirer deux coups de fusil sur son mari, sans l'atteindre, heureusement.

Voici dans quelles circonstances s'était passé ce non coup de drame :

J.-B. Labbe, 41 ans, surveillant aux mines d'Anzin, dormeau rue de Somain, à Fenain, avait été en compagnie de son fils, âgé de 15 ans, passer la soirée chez des amis.

Faisant mauvais ménage avec sa femme, née Marie-Louise Rogé, âgée de 37 ans, originaire d'Hornain, il fut mal reçu par cette dernière à son retour au domicile conjugal.

Tu t'excuses encore de chez ta Polonaise? lui cria son épouse lorsqu'elle l'entendit rentrer.

Et Mme Labbe, qui avait pris ses précautions en dissimulant sous son lit le fusil du côté français, est raccordée à la nouvelle construction et il ne reste plus qu'à la pavier. Du côté belge, on ne semble pas avoir été aussi pressé, car l'ouvrage n'est pas encore relié à la chaussée. De sorte que le vieux pont servait toujours... du moins jusqu'à samedi dernier, à la circulation.

En effet, samedi soir, au moment de franchir le pont, celui-ci n'étant pas levé suffisamment, une péniche s'accrocha et le mit complètement hors d'usage, interrompant brusquement le trafic des voitures et des piétons entre les deux pays.

Informés aussitôt de cet accident, M. Dornay, maire de Wervicq-France; M. Darqué, chef des travaux du pont, au nom de son patron; M. Iserman et M. Tille, ingénieur des ponts et chaussées, se concertèrent afin de prendre des dispositions pour assurer tout au moins le passage des nombreux ouvriers belges (4.000 environ) qui empruntent journalièrement cette route.

Plusieurs échelles furent apposées contre le pont du côté belge. Un service d'ordre fut organisé par M. Dornay et les piétons purent

Une péniche accroche le pont provisoire de la Lys à Wervicq-Sud

La circulation des véhicules sera interrompue pendant trois mois. -- Les autorités prennent des mesures pour éviter des accidents

circuler par cette route de fortune jusque lundi matin.

M. Leroux, bourgmestre de Wervicq-Belgique, construit assez de délabrement que plusieurs fois déjà il fut sur le point d'être enlevé par le courant au moment des crues. Aussi, afin d'éviter les accidents possibles qui auraient pu advenir par suite de ce état de choses, les autorités compétentes avaient-elles décidé de prendre le plus tôt possible le pont définitif.

Les travaux commencent au mois de mai dernier furent hâtivement posés et à l'heure actuelle le pont par lui-même est terminé. La rampe du côté français est raccordée à la nouvelle construction et il ne reste plus qu'à la pavier. Du côté belge, on ne semble pas avoir été aussi pressé, car l'ouvrage n'est pas encore relié à la chaussée. De sorte que le vieux pont servait toujours... du moins jusqu'à samedi dernier, à la circulation.

Devant ce refus et afin de prendre des décisions, une commission internationale s'est réunie lundi matin à la frontière. Elle était composée, pour la France, de MM. Dornay, maire de Wervicq-France; Roger, ingénieur de la navigation; Bentinck, adjoint au maire; Charles Dalle, industriel. La Belgique était représentée par M. Leroux, bourgmestre de Wervicq-Belgique; de Rad, ingénieur des ponts et chaussées.

Cette commission déclara que, en attendant qu'un remblai de un mètre de largeur soit construit du côté belge, la circulation serait complètement interdite. Les ingénieurs espéraient avoir terminé cette route provisoire dans les 48 heures. La circulation des voitures sera interrompue pendant trois mois, au moins, et sera déviée, en attendant, par Comines et Menin.

Il avait été décidé que les ouvriers rentrant chez eux à midi, hier lundi, n'auraient pu revenir travailler ensuite, par suite du refus de M. Leroux, bourgmestre de Wervicq-Belgique. Néanmoins, MM. Dornay et Roger décidèrent de les laisser passer jusqu'au soir à la tombée du jour. Un service d'ordre renforcé fut établi à cet effet.

Les municipalités prirent l'engagement d'assurer un éclairage parfait de chaque côté du pont, jusqu'à ce que la route soit en bon état.

LE PETIT CODE de la FAMILLE NOMBREUSE

La législation de travail permet aux familles nombreuses de profiter de maints avantages, dont souvent elles ne se doutent même pas. En lisant *Le Petit Code des familles nombreuses* elles connaîtront leurs droits. En vente en nos bureaux, 63 à 71, Grande-Rue, et 33, rue Carnot, à Tourcoing.

LE PROCHAIN CONGRÈS EUCHARISTIQUE INTERNATIONAL AURA LIEU EN 1930 À CARTHAGE

Mgr Lemaitre, archevêque de Carthage et primat d'Afrique, avait exprimé le désir que le Congrès eucharistique international fût tenu à Carthage en 1930. Le Pape, jugeant en dernier ressort ce lieu de réunion, vient de décider que ce congrès, le premier tenu en Afrique, aurait lieu à Carthage, en 1930.

LA PLUIE PROVOQUE DES INONDATIONS AU MAROC

Rabat, 26 décembre. — À la suite des pluies abondantes qui sont tombées dans tout le Nord du Maroc, on signale des inondations dans la région du Gharb. La situation est assez grave. Le centre de Sidi Aliaz est coupé de Souk el Arba, de même que le centre de Lalla Mimouna. Des équipes de pompiers ont été envoyées dans la région du Souk dont la crue subite fait craindre l'inondation.

Toute la matinée, la pluie a continué de tomber. Les terres de colonisation dans diverses régions sont noyées, ce qui rend les emmarchements impossibles.

Un septuagénaire tué à coups de coupeper

Corbeil, 26 décembre. — A Yères, près de Corbeil, le journalier Eugène Beugn, 43 ans, réformé de guerre, 21, rue des Coteaux, a tué de deux coups de coupeper de cuisine un manouvrier âgé de 75 ans, Édouard Aulin, domicilié dans la même rue, et s'est enfui dans la direction de Concy. Il a été arrêté par la gendarmerie.

Il a prétendu que le vieillard était venu le voir dans la nuit et que ne le reconnaissant pas, il l'avait pris pour un malfrateur.

M. Georges Castelnau est arrivé, grâce à une technique spéciale de la mise en carte apprise à l'Ecole industrielle d'Amiens, à donner au tueur d'ameublement le relatif.

A la Commission historique du Nord

La Commission historique du Nord s'est réunie à la Préfecture, sous la présidence de M. de Saint-Léger.

M. Henri Boone a entretenu la Commission d'un vieux monumet cambriolé : le Palais du procureur de Nivelles, élevé au troisième siècle. Il ne reste plus de traces visibles de ce monument, mais des récents travaux de voirie ont fait retrouver les substructions près de la Mairie provisoire et M. Boone a pu reconstituer les dimensions et divisions intérieures de cette préfecture romaine.

M. Fernand Beaucamp a ensuite communiqué son étude sur un primitive flamand du Musée de Calais qu'on avait jusqu'alors attribué à Memling, le célèbre peintre de l'école de Bruges. M. Beaucamp a démonté que cette peinture serait plutôt l'œuvre d'un peintre du début du XVI^e siècle.

En raison du haut intérêt historique présenté par les communications de MM. Boone et Beaucamp, la Commission les a retenues pour le 61^e Congrès national des Sociétés savantes qui se tiendra à Lille, en avril 1928.

La tempête à Dunkerque

Le mauvais temps qui sévit depuis plusieurs jours sur le littoral du Nord, persiste et s'aggrave. A la pluie persistante et glacialement venue s'ajoute hier une violente tempête de l'est qui a beaucoup gêné les mouvements des navires, tant à l'entrée qu'à la sortie du port.

Les deux grandes écluses maritimes de Dunkerque durent même être consignées durant une partie de la journée.

LE MEILLEUR DESSINATEUR TEXTILE DE FRANCE EST UN ABBEVILLOIS

M. Georges Castelnau vient de se voir décerner le titre de meilleur ouvrier de France dans sa catégorie : le dessin pour textile.

Il est le fils d'un Abbévillois, conseiller prud'homme en cette ville qui, lui-même, avait succédé à son père au Comptoir de l'Industrie textile où le jeune se trouve employé.

M. Georges Castelnau est arrivé, grâce à une technique spéciale de la mise en carte apprise à l'Ecole industrielle d'Amiens, à donner au tueur d'ameublement le relatif.

A propos des attelages de chiens

Les arrêtés préfectoraux des 29 juillet et 24 juillet 1925, qui ont réglementé l'utilisation des chiens comme animaux de trait, prévoient que les autorisations de l'espèce ne seront, en aucun cas, accordées à d'autres personnes qu'aux mutilés, qu'aux victimes de la guerre et du travail, ainsi qu'aux personnes qui sont le transport du lait, des denrées alimentaires et des journaux.

En vertu de l'article 3 de l'arrêté susvisé du 29 juillet 1925, les effets des autorisations délivrées antérieurement à la date du 29 juillet 1925, cesseront de plein droit le 31 décembre 1927 pour les personnes ne rentrant pas dans une des catégories indiquées plus haut.

LE PRIX DES TRUFFES

Avignon, 26 décembre. — Sur les marchés avignonnais, le prix des truffes, par suite de la rareté de la marchandise due aux dernières intempéries, a subi un mouvement de hausse. Les lots de premier choix ont été payés de 60 à 70 francs le kilo.

LES FUNERAILLES DES VICTIMES DU REMIREMONT

Cherbourg, 26 décembre. — Aux chambres d'ambassade à Londres, chargé de l'agence du consulat général de France au Caire et ambassadeur à Madrid. Il avait pris sa retraite en 1917.

LES EFFETS DE LA SECOUSSÉ SISMIQUE EN ITALIE

Rome, 26 décembre. — Des détails précis manquent encore sur l'effet du séisme qui vient d'avoir lieu à l'île et aux châteaux romains où se trouvait son épiphante et où selon le « Lavoro d'Italia », il aurait causé une panique intense en même temps que des dégâts sérieux.

Selon le même journal, la zone de Nemi aurait été la plus éprouvée, mais les commun-

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI MARDI 27 DECEMBRE :

Aujourd'hui, saint Jean l'évêque; demain, saint Innocent; lever à 7 h. 45; coucher à 15 h. 38.

Lunes : Nouvelles du 23; premiers quartiers le 21.

Bulletin météorologique pour la journée du 27.

Revue : Nouvelles de la guerre, de l'agriculture, de la pêche, de l'industrie, de l'art, de la science, de l'actualité.

Recensement de l'Institut : Catalogue des établissements de l'Institut.

Conseil des notables : Comité de l'Institut.

Comité de l'Institut : Catalogue des établissements de l'Institut.

Conseil des notables : Catalogue des établissements de l'Institut.

Conseil des notables : Catalogue des établissements de l'Institut.

Conseil des notables : Catalogue des établissements de l'Institut.

Conseil des notables : Catalogue des établissements de l'Institut.

Conseil des notables : Catalogue des établissements de l'Institut.

Conseil des notables : Catalogue des établissements de l'Institut.

Conseil des notables : Catalogue des établissements de l'Institut.

Conseil des notables : Catalogue des établissements de l'Institut.

Conseil des notables : Catalogue des établissements de l'Institut.

Conseil des notables : Catalogue des établissements de l'Institut.

Conseil des notables : Catalogue des établissements de l'Institut.

Conseil des notables : Catalogue des établissements de l'Institut.

Conseil des notables : Catalogue des établissements de l'Institut.

Conseil des notables : Catalogue des établissements de l'Institut.

Conseil des notables : Catalogue des établissements de l'Institut.

Conseil des notables : Catalogue des établissements de l'Institut.

Conseil des notables : Catalogue des établissements de l'Institut.

Conseil des notables : Catalogue des établissements de l'Institut.

Conseil des notables : Catalogue des établissements de l'Institut.

Conseil des notables : Catalogue des établissements de l'Institut.

Conseil des notables : Catalogue des établissements de l'Institut.

Conseil des notables : Catalogue des établissements de l'Institut.

Conseil des notables : Catalogue des établissements de l'Institut.

Conseil des notables : Catalogue des établissements de l'Institut.

Conseil des notables : Catalogue des établissements de l'Institut.

Conseil des notables : Catalogue des établissements de l'Institut.

Conseil des notables : Catalogue des établissements de l'Institut.

Conseil des notables : Catalogue des établissements de l'Institut.

Conseil des notables : Catalogue des établissements de l'Institut.

Conseil des notables : Catalogue des établissements de l'Institut.

Conseil des notables : Catalogue des établissements de l'Institut.

Conseil des notables : Catalogue des établissements de l'Institut.

Conseil des notables : Catalogue des établissements de l'Institut.

Conseil des notables : Catalogue des établissements de l'Institut.

Conseil des notables : Catalogue des établissements de l'Institut.

Conseil des notables : Catalogue des établissements de l'Institut.

Conseil des notables : Catalogue des établissements de l'Institut.

Conseil des notables : Catalogue des établissements de l'Institut.

Conseil des notables : Catalogue des établissements de l'Institut.

Conseil des notables : Catalogue des établissements de l'Institut.

Conseil des notables : Catalogue des établissements de l'Institut.

Conseil des notables : Catalogue des établissements de l'Institut.

Conseil des notables : Catalogue des établissements de l'Institut.